

gée entre le ministre et le président du Pacifique-Canadien, il demeure que le ministre, comme il est consigné à la page 11601 du Hansard du 10 janvier, a dit qu'il avait conclu un accord avec les chemins de fer. Comme le ministre semble le nier de la tête, je citerai ses propos tels que consignés au Hansard:

La société a dit que si on lui accordait l'autorité dont le gouvernement devait parler au Parlement et qui permettrait à la société d'augmenter les revenus des chemins de fer, elle renoncerait volontiers à son immunité.

Le ministre parlait de cette exonération des impôts municipaux et, dans la déclaration que j'ai citée, il signalait qu'une entente avait été conclue. Je suis absolument convaincu que le ministre a enjoint au président du Pacifique-Canadien d'inscrire la date du 1<sup>er</sup> janvier 1967 dans sa lettre afin qu'il puisse menacer ainsi les parlementaires.

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur le président, je pose la question de privilège.

**M. Horner (Acadia):** J'en suis tout à fait convaincu. Je ne vois pas pourquoi le ministre se lève.

**L'hon. M. Pickersgill:** Le député m'a accusé d'avoir...

**L'hon. M. Starr:** J'invoque le Règlement...

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur le président, j'ai posé la question de privilège.

**L'hon. M. Starr:** Alors, je pose la question de privilège. J'ignore comment le ministre...

**M. le président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Il est très difficile pour la présidence d'écouter plus d'un député à la fois. Le ministre des Transports, qui a posé la question de privilège, a la parole.

**L'hon. M. Starr:** Je pose la question de privilège, monsieur le président...

**M. le président:** Le ministre des Transports a lui aussi invoqué le Règlement.

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement parce que le député met en doute ma bonne foi. Non pas à une mais à plusieurs reprises j'ai affirmé à la Chambre que je n'ai pas conclu d'entente avec le Pacifique-Canadien au sujet du présent bill, et les paroles que le député vient de citer...

**M. Horner (Acadia):** Je vais en donner lecture de nouveau.

**L'hon. M. Pickersgill:** Auparavant, laissez-moi terminer. Les propos que le député vient

de citer ne font que paraphraser une lettre du président du Pacifique-Canadien. Cette lettre n'est pas de moi; elle a été rédigée par le président du Pacifique-Canadien. Il s'agit d'un document public, et j'ai certes le droit de l'invoquer, comme n'importe quel autre député, sans qu'on m'accuse de tromper ou d'abuser la Chambre. Le chemin de fer en cause a pris cette initiative de son propre chef. J'y ai applaudi et, si la présente mesure est adoptée dans un délai raisonnable—je le répète—le Pacifique-Canadien commencera à verser des impôts fonciers cette année.

**L'hon. M. Churchill:** Quelle est la question de privilège?

**L'hon. M. Pickersgill:** Il n'y a eu accord d'aucune sorte.

**M. MacInnis:** Oh, oh.

**L'hon. M. Pickersgill:** J'ai sûrement le droit, monsieur le président, de prouver que je dis vrai et quand je dis aux députés qu'il n'y a eu d'accord d'aucune sorte, je suis sûr que le député qui a parlé me croit. (*Applaudissements*)

**M. Horner (Acadia):** Monsieur le président, c'est une discussion très intéressante... (*Exclamations*)

**M. le président:** A l'ordre, s'il vous plaît. A mon avis, la façon dont le comité agit maintenant constitue une interruption du présent orateur, le député d'Acadia.

**M. Horner (Acadia):** Monsieur le président, je n'ai jamais été si flatté que tant de députés là-bas, tant de phoques savants me considèrent tellement dangereux qu'ils voudraient m'empêcher de parler en cognant sur leurs pupitres. Je n'ai jamais pensé que mes mots les frapperaient d'une telle terreur qu'ils craindraient même de me donner la parole. Vous, monsieur le président, et le ministre pouvez interpréter ce paragraphe comme vous l'entendez; nous, de ce côté-ci, l'interpréterons comme nous le voulons. Je vais vous le lire encore une fois.

Je ne cite pas un extrait de la lettre écrite par le président du Pacifique-Canadien, déposée le 8 septembre. Je cite un discours que le ministre a prononcé à la Chambre le 10 janvier lorsqu'il traitait de la question des taxes municipales. Le ministre a dit que je paraphrasais; je commencerai donc la citation un